

Renseignement : une Ecole française ?

jeudi 22 janvier 2015, par [Nicolas KANDEL](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Nicolas KANDEL](#), **Renseignement : une Ecole française ?**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 22 janvier 2015.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Clair, simple et facile d'accès, voici un livre particulièrement intéressant pour ceux qui souhaitent avoir un premier contact avec le monde du renseignement. Il dresse le bilan de deux décennies de travaux académiques consacrés au renseignement et propose des perspectives. Après les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 en France il prend un singulier relief.

Présentation du livre dirigé par Gérard Arboit (CF2R), "Pour une École Française du Renseignement", Paris, Ellipses Marketing, 2014, 240 p. ISBN 978-2-72988-792-6

LE 6 JUIN 2013, [les révélations d'Edward Snowden](#) sont rendues publiques : la surveillance mondiale d'internet et des autres moyens de communication par la *National Security Agency* (N.S.A) ne relève alors plus du secret.

L'objectif est de contribuer à l'élaboration d'une culture française du renseignement.

Au-delà de ces révélations, force est de constater que [le renseignement occupe une place de plus en plus précieuse dans la sécurité de nos Etats](#). Pourtant, [en France](#), il semblerait que la culture du renseignement, notamment dans les champs universitaire et administratif, ne soit pas, à de rares exceptions près, partagée. Ce pourquoi, dans ce présent ouvrage, écrit sous la direction Gérard Arboit, docteur en histoire contemporaine et directeur de recherches au sein du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), l'objectif est d'inverser la tendance et de contribuer à l'élaboration d'une culture française du renseignement. Plus précisément, Gérard Arboit est, comme le titre de son ouvrage collectif l'indique, *Pour une École Française du Renseignement*. Afin de répondre à cette ambition, peut-être autant personnelle qu'intellectuelle, les treize textes réunis dans cet ouvrage dressent le bilan de deux décennies de travaux académiques consacrés au renseignement et démontrent combien **il est urgent que le monde du renseignement et celui de l'université fassent chacun un pas l'un vers l'autre**. En d'autres termes, cet ouvrage, résultat du colloque organisé par le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R) et le Groupe de recherche sur la sécurité et la gouvernance (GRSG) de l'université de Toulouse 1 Capitole, souhaite ouvrir le monde universitaire à l'étude des questions stratégiques, militaires et de défense. En somme, les auteurs, qu'ils soient des professionnels du renseignement, des géographes, des historiens, des spécialistes de l'intelligence économique ou des juristes, se sont unis dans un souci de pluridisciplinarité dans le but de prolonger le premier séminaire de recherche (1995-1998) organisé par l'amiral Pierre Lacoste et de poser ainsi les piliers d'une future et espérée : « École française du renseignement ».

Bonus Vidéo. Remise du 1er Grand Prix de l'Académie du renseignement

L'idée maîtresse de cet ouvrage est de créer une « École française du renseignement » et de repenser ainsi la place des services de renseignement dans nos sociétés contemporaines. Pour Gérard Arboit, cette ambition est une nécessité stratégique. Il s'agit, sous sa plume, « (...) **de palier au manque d'autonomie institutionnelle et intellectuelle réelle, comme de personnel scientifique qualifié d'ailleurs.** » (p. 16)

Lorsque le monde universitaire est étranger à celui du renseignement

Néanmoins, force est de constater que le monde universitaire et celui du renseignement font, encore aujourd'hui, bande à part. En effet, si depuis le premier séminaire de recherches (1995-1998) organisé par l'amiral Pierre Lacoste, des habilitations à diriger des recherches commencent à être soutenues, elles sont encore trop rares. Les initiatives sont trop individuelles, recherchent parfois plus le scandale que la révélation scientifique et laissent encourir aux précurseurs le risque de la marginalisation au sein de leur champ disciplinaire. Pour appuyer son propos, Gérard Arboit affirme que « (...) **le renseignement n'est pas encore devenu réellement un objet d'étude.**

Outre-Manche, le développement des études sur le renseignement représente un exemple de success story.

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en Sciences sociale (EHESS), dont l'importance est reconnue en matière de recherche, notamment en Sciences sociales, n'ont produit, ni l'un, ni l'autre, de travaux sur le renseignement, faute de chercheur spécialisé. » (p. 13) Il ajoute qu'aucune réflexion interne n'a été menée autour de la nécessité de faire [une place au renseignement](#) au sein du Conseil national des universités (C.N.U). Pourtant, Outre-Manche, le développement des études sur le renseignement représente un exemple de *success story*. En effet, depuis une vingtaine d'années, une « École britannique du renseignement » s'est développée et s'est étoffée suite à une production pluridisciplinaire remarquable, tant du point de vue de la quantité que de la qualité. **Le propos de Gérard Arboit suggère fortement aux universités françaises de s'inspirer du modèle britannique, car en France, martèle-t-il, le renseignement reste un objet pas vraiment investi.**

Suite à ce constat, l'ouvrage ambitionne de définir les traits et les caractères de ce que pourrait être l'« École française du renseignement ». Pour cela, différents auteurs, tous singulièrement proches du sujet, dressent le bilan de deux décennies de travaux académiques consacrés au renseignement et imaginent les contours du mariage entre l'enseignement universitaire et le monde du renseignement.

Une réflexion encouragée par les professionnels du renseignement

Professionnel du [renseignement](#), puisqu'il a été nommé directeur de la surveillance du territoire (D.S.T) de 1982 à 1985 par François Mitterrand, Yves Bonnet revient sur son expérience afin d'apporter une réflexion sur l'objet de son travail. Son propos est simple : il faut que les acteurs du renseignement prennent de la hauteur, définissent des objectifs à long terme, les hiérarchisent et en retirent une ligne directrice. En somme, il faut, selon lui, **conceptualiser le renseignement**, et ce alors que l'exigence de la rapidité, le temps, est loin de le permettre. Ce pourquoi, il est, sous sa plume, « (...) **plus que nécessaire d'intégrer dans le processus complexe de l'utilisation du renseignement (...) ce que j'appellerai, faut de mieux, l' « universitaire », le théoricien si l'on préfère (...)** » (p. 24).

Après Yves Bonnet, c'est au tour du porte-parole de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E) depuis 2008, Nicolas Wuest-Famôse, de prendre la plume. Du haut de sa position institutionnelle, il salue toutes les actions qui visent à ouvrir la société française à la culture du renseignement. Il en va, selon lui, de l'intérêt de la D.G.S.E. A ce propos, il souligne qu'une véritable révolution culturelle a été engagée sur cette question depuis 2008. Nicolas Wuest-Famôse prévient néanmoins que « (...) **c'est une relation nouvelle, qui doit se construire sur la confiance et dont la maturation est un processus lent** ». (p. 29). Par ailleurs, s'il est conscient de ce que la science, notamment l'histoire, peut apporter à la D.G.S.E, il est très critique vis-à-vis des récits d'anciens du S.D.E.C.E ou de la D.G.S.E qui auraient oublié leur devoir de réserve. Enfin, il n'oublie pas de rappeler que le secret est nécessaire à l'exercice normal des activités d'un service de renseignement. **C'est l'une des limites qu'il pose à l'étude du renseignement.**

Dans le même registre, l'[Ancien directeur du renseignement militaire \(D.R.M\) de 2002 à 2008, le général Michel Masson](#), estime que la recherche universitaire a son importance. Elle doit, selon lui, reprendre la main sur cette matière longtemps laissée aux journalistes, à la fois peu soucieux d'exposer leurs sources au travail critique et davantage intéressés par les affaires et les scandales que par l'analyse du fonctionnement des services secrets.

L'apport de la géographie

Peut-être plus pragmatique, le professeur des universités en géographie à l'université Paris-Sorbonne, André Louchet, affirme, et ce dans un discours très technique, que le progrès, notamment en termes d'imagerie aérospatiale, a beaucoup à apporter aux services secrets. Plus précisément, il souligne que des progrès sont possibles dans « (...) **la définitions des images, dans l'acquisition de nuit, dans l'acquisition par mauvais temps, dans l'acquisition selon la gamme de longueurs d'onde (...)** » (p. 77). Il ajoute qu'une étape décisive serait la conception d'engins circulant très légèrement au-dessus des 62 miles afin d'échapper à la violation de l'espace aérien. Finalement, André Louchet démontre l'aspect vertueux pour les services de renseignement de la recherche.

L'apport du droit et de l'éthique

Sur un autre ton, Bertrand Warusfel et Patrick Klaousen prennent la plume. Le premier évoque la nécessité de légiférer l'ensemble des activités de renseignement et pense que cette démarche de clarification législative ira à l'avantage des services en question.

Peut-on trouver un équilibre entre la moralité et la clandestinité qu'exige le métier ?

En somme, il considère que le juriste a son mot à dire et peut contribuer favorablement aux services de renseignement. Le second déplace le curseur juridique vers l'éthique. Il tente, en effet, de formuler un équilibre entre la moralité et la clandestinité qu'exige le métier. Pour lui, ce travail philosophique est d'une importance non négligeable puisqu'il permet de fournir un cadre déontologique, non sans intérêt, aux praticiens. Finalement, il fait là la démonstration que la philosophie a, elle-aussi, son mot à dire.

L'apport de l'intelligence économique

Plus loin, [Claude Revel, Déléguée interministérielle à l'Intelligence économique](#), insiste sur l'aspect fondamental de l'enseignement de l'intelligence économique et sur le rôle que devrait revêtir l'Etat dans celui-ci. Selon elle, l'intelligence économique est une discipline proche du renseignement, puisqu'elle a pour but d'« **extraire de la matière précieuse d'une énorme masse informe d'informations** » (p. 123), et une spécialité qui peut servir l'intérêt général et le monde du renseignement. Dans le même esprit, Christian Harbulot, directeur de l'École de guerre économique, insiste sur l'aspect crucial que revêt l'intelligence économique dans nos sociétés contemporaines. En rappelant les concepts de la guerre de l'information, Christian Harbulot nous invite, en effet, à penser les différents apports de l'intelligence économique tant pour les services que pour les sciences de l'information. Pour autant, **il indique que l'art de la guerre de l'information semble être une priorité absente des feuilles de route administratives et gouvernementales françaises**. A ce propos, Christian Harbulot craint que « **ce chaînon manquant - s'avère - un jour particulièrement pénalisant pour la préservation de nos intérêts de puissance et pour la sécurité nationale de notre pays** ». (p. 136). Là encore, il semblerait que l'enseignement a matière à apporter au renseignement.

Les fondements de l' « École française du renseignement »

Les trois dernières contributions embrassent plus largement l'interaction entre le renseignement et l'opportunité d'une « École française du renseignement ». En effet, Gérard Arboit et Eric Denécé se plongent directement dans les enjeux et les limites de cette école, en recensant ses publications, ses enseignements et ses acteurs. Ils notent un essor perceptible des publications, colloques et formations depuis le milieu des années 1990, essor qu'ils jugent consécutif aux évolutions géopolitiques de l'après guerre froide. Enfin, Claude Faure propose

un panorama des études de renseignement en France et fait une proposition concrète sur ce que devrait être cette école. Selon lui, tout en préservant son indépendance académique, **une « École française du renseignement » ne peut voir le jour qu'avec le soutien des pouvoirs publics français.** Par ailleurs, il propose la mise en place, au niveau du cabinet du Premier ministre français, d'un bureau qui, à l'instar du *Consultative Group on Security And Intelligence Records* (C.G.S.I.R), serait chargé des questions liées aux études sur le renseignement. Il souhaite, en outre, un encadrement général des études françaises sur le renseignement et la formation des professeurs français se destinant à diriger des travaux de recherche sur le sujet. Enfin, il souhaite attribuer un statut aux études sur le renseignement au sein de l'enseignement supérieur français et promouvoir la recherche française sur ce sujet.

Claude Faure précise que **« l'instauration d'une « école » française d'étude sur le renseignement ne peut que favoriser le développement d'une culture indispensable à tous ceux qui, en France, sont concernés par le fonctionnement de l'Etat, ainsi qu'aux professionnels du renseignement, aux enseignants et au grand public, en tenant compte du nécessaire équilibre à respecter entre secret et transparence »** (p. 210). Il est possible de faire de cette conclusion, une conclusion plus générale. En effet, elle reprend à elle-seule l'idée maîtresse de l'ouvrage qui consiste à dire **qu'il faut favoriser les interactions entre l'enseignement et le renseignement**, et ce de façon la plus pluridisciplinaire que possible. Cette convergence étant favorable aux premiers intéressés : les acteurs du renseignement.

*

Clair, simple et facile d'accès, *Pour une École Française du Renseignement* est un ouvrage particulièrement intéressant pour ceux qui souhaitent, en tant que profane de la question, avoir un premier contact avec le monde du renseignement. Il dresse, par ailleurs, aux lecteurs le bilan ô combien utile de deux décennies de travaux académiques consacrés au renseignement.

Si la forme est d'un niveau très correct, le fond est, quant à lui, cohérent et documenté.

Un rapide et très intéressant tour de table.

En effet, les intervenants sont tous des experts de la question, parfois même des praticiens à l'image d'Yves Bonnet, de Nicolas Wuest-Famôse et du général Michel Masson. Lorsque ce ne sont pas des praticiens, il faut souligner l'expertise, la richesse des discours et la pluridisciplinarité des intervenants. En effet, cet ouvrage, ou plutôt cette introduction à la question du renseignement, permet de faire un rapide et très intéressant tour de table. Effectivement, ce livre a l'avantage de recueillir les propos d'un géographe, d'historiens, d'un juriste et de spécialistes de l'intelligence économique.

Toutefois, nous pouvons porter un regard critique quant à l'ambition réelle des auteurs de cet ouvrage. En effet, derrière l'idée de créer une « École Française du Renseignement », il y a l'idée de se créer une place au sein du champ universitaire, de prendre du pouvoir, de

s'imposer au sein d'un champ très concurrentiel et de donner du sens et du crédit à son travail universitaire. Néanmoins, si cette ambition personnelle existe bel et bien, elle a une externalité positive : définir les bases théorique d'une école du renseignement.

Notons, pour conclure, que Gérald Arboit a publié, en 2014, un autre ouvrage, cette fois-ci historique, dont le titre est le suivant : *Des services secrets pour la France. Du Dépôt de la Guerre à la DGSE, 1856-2013*. [\[1\]](#)

Copyright Janvier 2015-Kandel/Diploweb.com

Plus

. [Voir le sommaire et un extrait du livre dirigé par **Gérald Arboit \(CF2R\)**, "**Pour une École Française du Renseignement**", sur le site des éditions Ellipses](#)

. [Voir le site du **Centre Français de Recherche sur le Renseignement \(CF2R\)**](#)

P.-S.

Etudiant au Magistère de Relations Internationales et Action à l'Étranger de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Créé en 1985, le Magistère de Relations Internationales et Action à l'Étranger a pour vocation de préparer les étudiants à la grande variété des métiers ouverts sur la vie internationale.

Notes

[\[1\]](#) Gérald Arboit, *Des services secrets pour la France. Du Dépôt de la Guerre à la DGSE, 1856-2013*, préface du général (2e s.) Michel Masson Paris, CNRS Editions, 2014, 444 pages.